



Département de la santé de l'État de New York

# **Programmes de soins non couverts du VIH**

**Si vous connaissez une personne ayant besoin d'aide car porteuse du VIH ou ayant le sida, les Programmes de soins non couverts du VIH (HIV Uninsured Care Programs) du Département de la santé de l'état de New York peuvent aider à payer les médicaments, les soins ou une assurance médicale.**

### **Ce qui est couvert :**

L'Institut du SIDA, Département de la Santé de l'État de New York, offre quatre programmes appelés HIV Uninsured Care Programs (Programmes de soins non couverts du VIH) afin de fournir des soins de santé aux personnes ayant une infection par le VIH et qui ne sont pas assurées, ou insuffisamment assurées :

- ADAP (AIDS Drug Assistance Program - Programme d'aide au paiement des médicaments du SIDA) paie les médicaments utilisés pour le traitement du VIH/SIDA.
- ADAP Plus (Primary Care - Soins de base) paie les consultations médicales et les tests de laboratoires dans les cliniques, hôpitaux et cabinets privés de médecins inclus dans le programme.
- HIV Home Care Program (Programme de soins du VIH à domicile) paie pour les soins de santé à domicile.
- APIC (ADAP Plus Insurance Continuation - Complément d'assurance ADAP Plus) paie la prime d'une assurance médicale ayant un bon rapport coût-efficacité. Il peut s'agir de l'assurance-maladie liée à un emploi, une assurance à laquelle vous avez souscrit personnellement ou à une couverture COBRA, si vous avez perdu votre emploi.





## **Qui peut faire une demande ?**

Les personnes vivant dans l'État de New York

- qui sont positifs pour le VIH ;
- qui répondent à certains critères de revenus et de biens (appelez pour plus d'information) ;
- qui n'ont pas d'assurance santé ou qui ont une assurance santé qui ne couvre pas tous les médicaments et services dont ils ont besoin.

## **Vous pouvez également faire une demande si :**

- vous avez dix-neuf ans ou moins et n'avez pas accès à une couverture des soins de santé ;
- vous avez une assurance santé, mais vous avez besoin d'aide pour payer la partie non prise en charge et la franchise ;
- vous avez besoin d'aide pour payer les primes COBRA ou les frais à la charge de l'utilisateur (Partie D) de Medicare.

## **Comment faire une demande :**

- Téléphone : 1-800-542-2437
- Malentendants : 1-518-459-0121
- Le personnel est disponible pour répondre à vos questions. Hablamos Español.
- Internet : [www.health.ny.gov/diseases/aids/resources/adap/index.htm](http://www.health.ny.gov/diseases/aids/resources/adap/index.htm)



## **Vous avez besoin d'aide pour faire votre demande ?**

Vous trouverez dans les hôpitaux, cliniques, ou agences de services pour le VIH/SIDA des personnes qui pourront vous aider à faire votre demande. Appelez les Programmes de soins du VIH pour les personnes non assurées, pour trouver quelqu'un près de chez vous.

## **Comment utiliser les programmes :**

Une fois votre demande approuvée, votre carte des Programmes de soins du VIH pour personnes non assurées vous sera envoyée par la poste. Cette carte peut être utilisée dans les pharmacies participant au programme pour payer les médicaments, ainsi que dans les cliniques ou cabinets de médecins participants pour payer les consultations et les tests de laboratoire.

**Les services couverts sont gratuits.**

**Il n'y a pas de frais à votre charge.**

**Il n'y a pas de franchise.**

Appelez pour savoir quels hôpitaux, cliniques, médecins, organismes de soins à domicile de votre secteur acceptent la carte des Programmes de soins non couverts du VIH.

## **Les Programmes de soins non couverts du VIH paient-ils tout ?**

Les Programmes de soins non couverts du VIH ne couvrent pas tous les médicaments et pourraient ne pas répondre à tous vos besoins médicaux. Les visites aux urgences de l'hôpital, les radiographies et les IRM, ainsi que l'hospitalisation d'une nuit ne sont pas couvertes.



## **Il y a de bonnes nouvelles !**

Les Programmes de soins non couverts du VIH peuvent fonctionner avec d'autres couvertures pour vous permettre de bénéficier des services dont vous avez besoin et faire des économies. Voici quelques exemples :

### **Medicaid**

Bénéficiez-vous déjà de Medicaid ? Vous n'avez pas besoin des Programmes de soins non couverts du VIH. Les Programmes peuvent vous aider quand votre Medicaid est interrompu ou quand vous avez besoin d'aide pour payer un « surplus » Medicaid (« spenddown Program » ou programme de revenu excédentaire).

### **Le programme Family Health Plus**

Avez-vous plus de 19 ans ? Gagnez-vous trop d'argent pour avoir droit à Medicaid ? Vous pourriez avoir le droit de bénéficier du programme Family Health Plus (même si vous êtes célibataire).

### **Assurance santé privée**

Vous avez une couverture, mais pas les moyens de la garder ? Vous avez perdu votre emploi, vous avez besoin d'aide pour payer votre couverture COBRA ? Vous avez souscrit personnellement votre assurance ? Appelez pour savoir comment les Programmes de soins non couverts du VIH peuvent vous aider à payer vos primes mensuelles.

### **Medicare Partie D**

Les Programmes de soins non couverts du VIH peuvent payer les parties à votre charge (ticket modérateur) selon la Partie D, les franchises et les médicaments pendant que vous vous trouvez dans le « donut hole » (trou noir, littéralement de beignet).





**Pour plus de renseignements concernant les médicaments et services couverts, ou pour faire une demande :**

**Appelez sans frais :**

1-800-542-2437

Lundi – au vendredi, de 8 h à 17 h

Hablamos Español

**Écrivez à :**

The HIV Uninsured Care Programs

Empire Station

P.O. Box 2052

Albany, NY 12220-0052

**Visitez notre site :**

[www.health.ny.gov/diseases/](http://www.health.ny.gov/diseases/)

[aids/resources/adap/index.htm](http://aids/resources/adap/index.htm)

**Tous les renseignements ayant trait au VIH sont tenus strictement confidentiels !**



**Suivez-nous sur :**  
**[health.ny.gov](http://health.ny.gov)**  
**[facebook.com/NYSDOH](https://facebook.com/NYSDOH)**  
**[twitter.com/HealthNYGov](https://twitter.com/HealthNYGov)**  
**[youtube.com/NYSDOH](https://youtube.com/NYSDOH)**

Cette publication a été rendue possible grâce à la subvention X07 HA 00025 de l'Administration des ressources et services américains de la santé (HRSA). Cette subvention est financée conformément au Titre II de la loi Ryan White Comprehensive AIDS Resources Emergency Act de 1990, amendée par la Partie B de la loi Ryan White HIV/AIDS Treatment Extension Act de 2009. Son contenu relève de la seule responsabilité de Health Research, Inc. et ne représente pas nécessairement le point de vue officiel de l'organisme de financement.